

ePublications

la version  
papier

janvier 2009

## Recensement 2006

## Auvergne



Les communes périurbaines  
alimentent la croissance  
démographique auvergnate

**Directeur de la publication**

> Michel GAUDEY

Directeur régional de l'INSEE

**Rédaction en chef**

> Sébastien TERRA



3, place Charles de Gaulle  
BP 120

63403 Chamalières Cedex

Tél. : 04 73 19 78 00

Fax : 04 73 19 78 09

**Composition et mise en page**

> Free mouse 06 87 18 23 90

> INSEE

[www.insee.fr/auvergne](http://www.insee.fr/auvergne)

> Toutes les publications accessibles en ligne

## Les communes périurbaines alimentent la croissance démographique auvergnate

*Depuis le début des années 2000, l'Auvergne regagne des habitants. Cette évolution démographique favorable se répercute différemment suivant les espaces : les communes périurbaines en sont les grandes gagnantes. Dans la région comme au niveau national, les hausses soutenues de population se concentrent dans les petites communes en périphérie des pôles économiques. La progression de la population auvergnate tient essentiellement à la croissance de l'espace urbain clermontois, ainsi qu'à celle de la frange est du département de la Haute-Loire en périphérie stéphanoise. Dans l'espace rural, la dynamique démographique s'améliore mais reste en net retrait par rapport à celle enregistrée au niveau national. En Auvergne, les espaces peu denses où la population stagne ou régresse occupent une place plus marquée que dans les autres régions.*

Vincent VALLÈS, Insee Auvergne

Grâce à un net regain attractif, la baisse de population enregistrée en Auvergne au cours des décennies 1980 et 1990 est actuellement stoppée. Depuis 1999, la région a retrouvé une croissance de sa population qu'elle n'avait plus connue depuis la fin des années soixante. Ainsi, en 2006, avec un peu moins de 1 336 000 habitants (1 335 938), l'Auvergne a gagné près de 27 000 habitants, soit en moyenne 3 900 personnes par an. Cette progression significative (0,3 % par an) reste néanmoins inférieure de moitié à celle constatée en France métropolitaine. La croissance de la population française s'est en effet accentuée, passant de 0,4 % annuellement sur la période 1990-1999 à 0,7 % entre 1999 et 2006.

Ce sont les régions du sud de la France et de l'arc atlantique qui connaissent les hausses les plus importantes. Avec un taux de croissance similaire à celui du Limousin, l'Auvergne est dans une position intermédiaire entre ces régions et celles du nord de la métropole qui enregistrent des hausses moins soutenues. Le regain de croissance constaté en Auvergne ne comble donc pas le retard pris sur la moyenne nationale.

La densité auvergnate, 51 habitants au km<sup>2</sup> en 2006, est équivalente à celle enregistrée en 1999 (50 habitants au km<sup>2</sup>) et 1962 (49 habitants au km<sup>2</sup>) alors que la densité métropolitaine (113 habitants au km<sup>2</sup> en 2006) a crû de 5 habitants au km<sup>2</sup> depuis 1999 et de 28 depuis 1962. En 2006, seules deux régions métropolitaines sont moins densément peuplées que l'Auvergne : le Limousin (43 habitants au km<sup>2</sup>) et la Corse (34 habitants au km<sup>2</sup>). En 1962, elles étaient six dans ce cas.

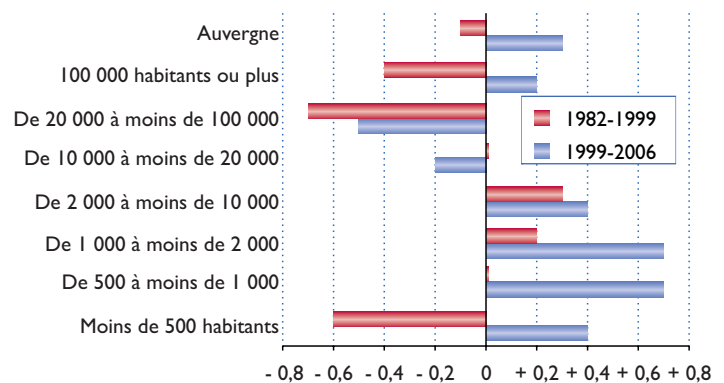
### Une attractivité accrue qui profite aux petites communes

Seul le mouvement migratoire alimente la croissance de la population auvergnate. Sur la période récente, l'Auvergne et le Limousin sont les seules régions à enregistrer un déficit naturel, c'est-à-dire plus de décès que de naissances. L'Auvergne compense ce déficit naturel grâce à son attractivité accrue : les arrivées de population sont désormais nettement plus nombreuses que les départs. De 1999 à 2006, le taux de croissance de la population auvergnate dû au solde migratoire apparent est de 0,4 % par an. Ce taux place l'Auvergne au 11<sup>e</sup> rang des régions les plus attractives.

L'attractivité se diffuse sur le territoire régional. Entre 1999 et 2006, 74 % des communes auvergnates ont enregistré plus d'arrivées que de départs. Elles étaient 58 % dans ce cas entre 1982 et 1999. Fort de ce regain attractif, la partie de l'Auvergne en croissance démographique s'est elle aussi étendue. Sur les 1 310 communes auvergnates, 810 soit 62 % ont gagné de la population entre 1999 et 2006. Ces communes auvergnates dans lesquelles s'exerce une dynamique démographique positive sont deux fois plus nombreuses que celles dans la même situation entre 1982 et 1999. À l'image de la tendance nationale, ce sont les petites communes qui ont bénéficié le plus des gains de population. Le rythme de croissance de la population des communes auvergnates de moins de 10 000 habitants, équilibré entre 1982 et 1999, est devenu excédentaire entre 1999 et 2006 : + 0,5 % en moyenne par an. Depuis 1999, c'est pour les communes de moins de 2 000 habitants, et plus encore les plus petites d'entre elles, que cette accélération de la croissance a été la plus forte. Pour les communes de moins de 500 habitants, le taux de croissance annuel moyen s'est inversé, passant de - 0,6 % entre 1982 et 1999 à + 0,4 % depuis 1999.

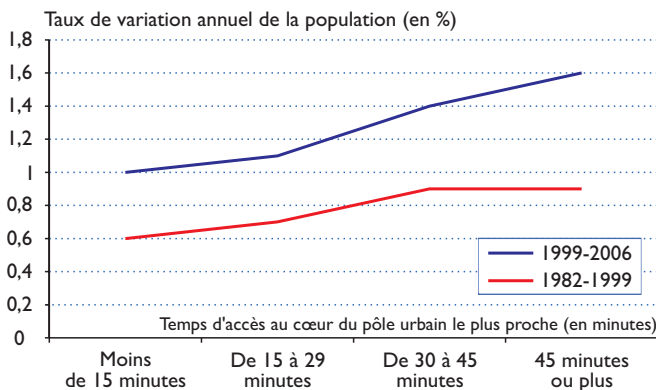
### Les petites communes bénéficient des plus fortes croissances

Taux de variation annuel de la population (en %) par taille des communes



Source : Insee, Recensements de la population

## Évolution de la population des communes périurbaines en fonction du temps d'accès aux centres des aires urbaines



**Champ :** Communes appartenant à une couronne périurbaine ou communes multipolarisées  
 Source : Insee, Recensements de la population

### Grandes gagnantes : les communes périurbaines

En Auvergne, l'occupation de l'espace est d'abord marquée par l'amplification de l'étalement urbain. C'est dans les communes sous influence directe des principaux pôles économiques que la croissance démographique se diffuse et s'accélère le plus. Cet espace périurbain qui offre un cadre de vie rural et la proximité des fonctionnalités urbaines bénéficie à la fois d'un excédent migratoire en progression et d'un redressement du déficit naturel liés à l'arrivée de jeunes ménages. Ainsi sur la période récente, les communes auvergnates appartenant à une

couronne périurbaine enregistrent une progression annuelle de 1,2 % de leur population, soit plus du double de celle constatée entre 1990 et 1999. Par rapport à la décennie précédente, les progressions de population les plus marquées ne se limitent plus à l'immédiate périphérie des villes centres : elles atteignent les limites des aires urbaines, en direction des communes rurales proches. Ce développement s'opère le plus souvent le long des grands axes routiers. Pour les communes périurbaines situées entre 15 et 30 minutes du centre urbain, le taux de croissance annuel de la population atteint 1,1 % entre 1999 et 2006. Ce taux progresse pour atteindre 1,6 % pour les communes situées à plus de 45 minutes. L'écart des taux de croissance entre la période récente et les années 1982-1999 augmente avec la distance : l'augmentation est de 0,4 point pour les communes des aires urbaines situées à moins de 30 minutes du pôle, elle atteint 0,5 point entre 30 et 45 minutes et 0,7 point au-delà. À l'extérieur des aires urbaines, la population des communes est globalement stable.

### Les villes centres toujours en baisse

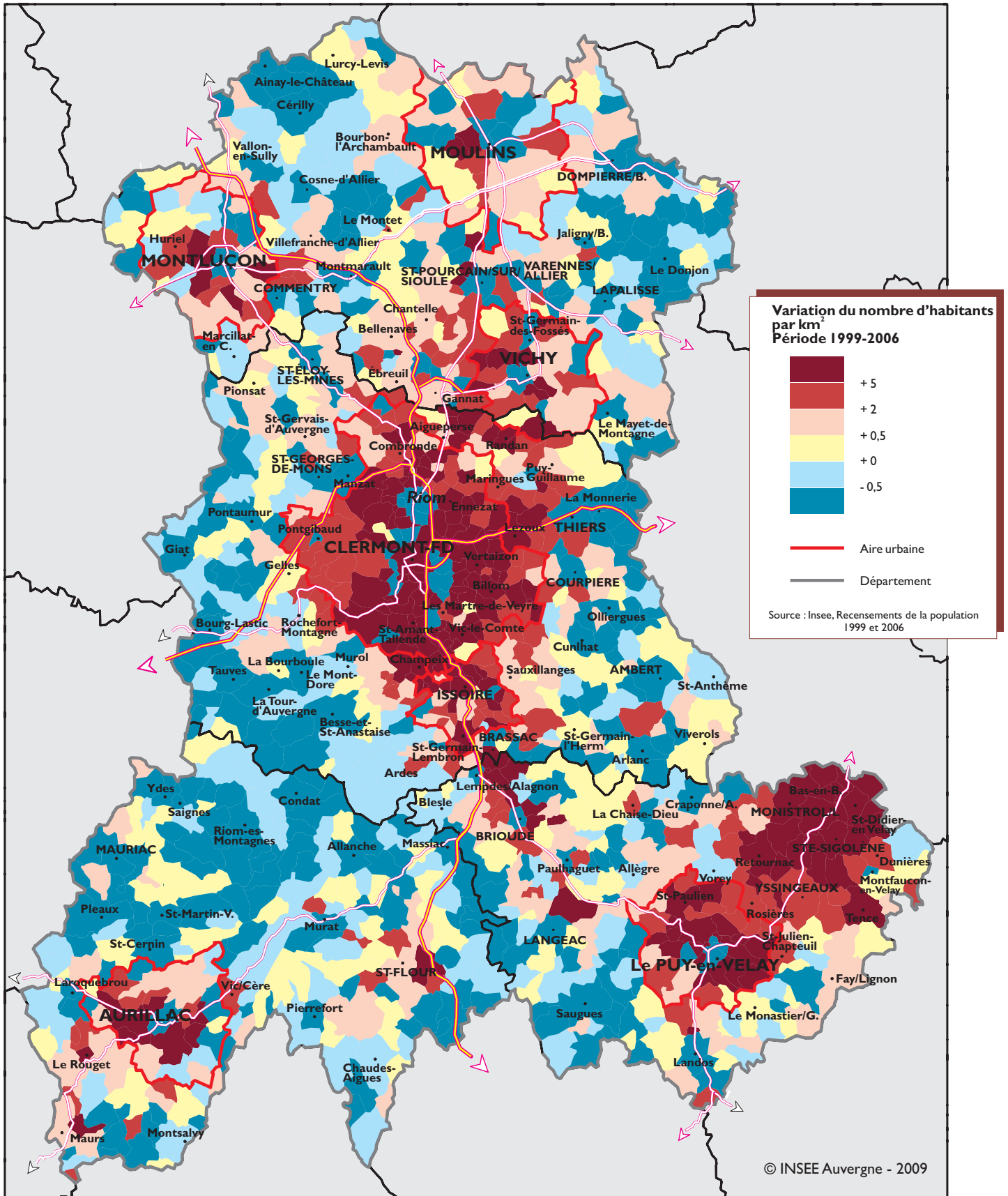
En Auvergne, la croissance des communes périurbaines se fait en partie aux dépens des villes centres. Entre 1999 et 2006, parmi les communes centres d'un pôle urbain auvergnat, seules Clermont-Ferrand et Issoire connaissent une augmentation de leur population. En revanche, les communes de Montluçon, Moulins, Vichy, Le Puy-en-Velay, Aurillac et Thiers subissent des pertes de population. La tendance à la baisse de la population se retrouve dans la plupart des centres urbains du centre de la France. Elle trouve une partie de son explication dans le vieillissement de la population. La grande majorité de ces centres urbains subissent en effet une détérioration de leur mouvement naturel.

## Évolution depuis 1990 de la population des communes auvergnates de plus de 10 000 habitants

Commune de 10 000 habitants ou plus	Population 2006	Taux de variation annuel de la population				Densité (hab/km <sup>2</sup> ) 2006
		Global		Dû au solde naturel		
		1999-2006	1982-1999	1999-2006	1982-1999	
Clermont-Ferrand	138 992	+ 0,2 %	- 0,4 %	+ 0,4 %	+ 0,5 %	3 257
Montluçon	39 889	- 0,5 %	- 1,1 %	- 0,2 %	- 0,2 %	1 930
Aurillac	29 477	- 0,5 %	- 0,1 %	0,0 %	+ 0,4 %	1 025
Vichy	26 108	- 0,2 %	- 0,8 %	- 0,6 %	- 0,6 %	4 463
Moulins	20 599	- 0,9 %	- 0,8 %	- 0,1 %	+ 0,2 %	2 392
Le Puy-en-Velay	19 321	- 0,8 %	- 0,9 %	- 0,1 %	+ 0,1 %	1 151
Cournon-d'Auvergne	18 356	- 0,4 %	+ 0,6 %	+ 0,4 %	+ 0,7 %	988
Riom	18 118	- 0,4 %	+ 0,1 %	+ 0,2 %	+ 0,3 %	567
Chamalières	17 689	- 0,3 %	+ 0,2 %	- 0,1 %	+ 0,1 %	4 692
Issoire	14 016	+ 0,3 %	0,0 %	+ 0,2 %	+ 0,4 %	712
Cusset	13 414	0,0 %	- 0,4 %	- 0,3 %	- 0,1 %	420
Yzeure	12 488	- 0,2 %	- 0,2 %	- 0,2 %	0,0 %	289
Thiers	12 194	- 1,3 %	- 1,1 %	- 0,1 %	0,0 %	274
Beaumont	11 214	+ 0,6 %	+ 1,7 %	+ 0,2 %	+ 0,4 %	2 797
Pont-du-Château	10 102	+ 1,9 %	+ 0,8 %	+ 0,4 %	+ 0,3 %	467
Aubière	10 065	+ 0,2 %	+ 0,8 %	+ 0,1 %	+ 0,1 %	1 316

Source : Insee, Recensements de la population

Variation de densité  
Période 1999 - 2006



### Aires urbaines auvergnates une croissance qui s'affirme

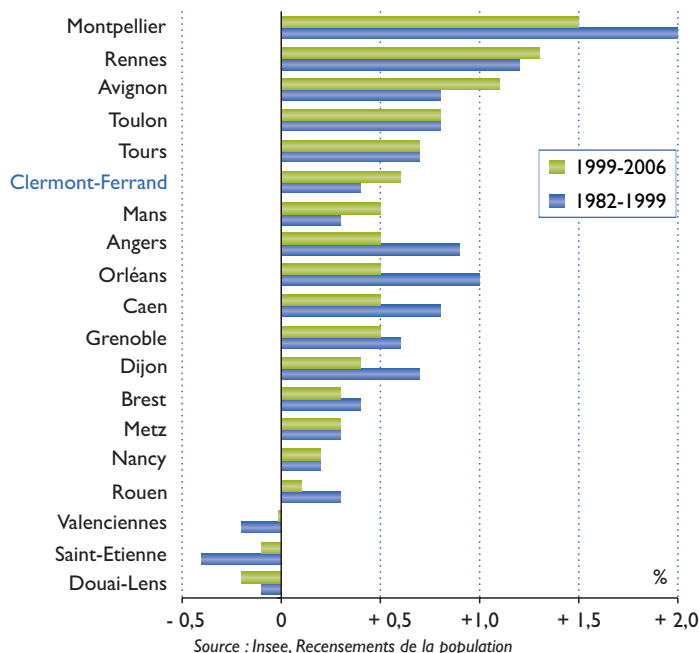
L'évolution favorable de la démographie des couronnes périurbaines traduit le dynamisme des aires urbaines auvergnates. C'est celle d'Issoire qui en Auvergne bénéficie de la plus forte croissance. Depuis 1999, le taux de croissance annuel de sa population (+ 0,9 %) est trois fois plus élevé que celui de la décennie précédente. Le taux de croissance annuel de la population des aires urbaines du Puy-en-Velay (0,4 %) et d'Aurillac (0,2 %) s'est lui aussi renforcé. L'aire urbaine vichyssoise connaît une progression moyenne annuelle de 0,2 % alors qu'elle diminuait de 0,2 % entre 1990 et 1999. Par sa population, Vichy confirme son rang de deuxième aire urbaine régionale.

À Montluçon, Moulins et Thiers l'augmentation de population dans les couronnes périurbaines reste inférieure à la perte constatée dans les villes centres. La baisse de population de chacune de ces aires urbaines reste toutefois plus faible que celle enregistrée entre 1990 et 1999. Elles bénéficient en effet d'une augmentation de leur attractivité. Dans l'aire urbaine de Montluçon, le nombre d'arrivées est désormais supérieur au nombre de départs. Dans l'aire urbaine de Moulins, le déficit annuel moyen dû au mouvement migratoire s'est réduit de moitié depuis 1999.

### La banlieue clermontoise au ralenti

Les métropoles régionales offrant une attractivité économique plus importante et accueillant une population estudiantine bénéficient d'une dynamique démographique élevée. Ainsi, à l'image des autres communes françaises de plus de 100 000 habitants, le nombre de Clermontois progresse plus fortement qu'au cours de la décennie précédente. De 1999 à 2006, le taux de croissance annuel de la population clermontoise (+ 0,2 %) est deux fois plus élevé que celui comptabilisé entre 1990 et 1999. À l'inverse, dans les proches communes de banlieue, on note une nette inflexion du dynamisme démographique. Hors Clermont-Ferrand la population de l'agglomération n'a pas progressé sur la période récente alors qu'elle avait augmenté annuellement de 0,3 % entre 1982 et 1999. Les enfants des ménages arrivés en périphérie urbaine dans les années 1970-1980

Taux de croissance annuel moyen de la population des aires urbaines de 300 000 à 600 000 habitants



sont aujourd'hui de jeunes adultes et la plupart quitte les banlieues résidentielles. Les plus anciennes communes périurbaines sont donc les premières touchées. Ainsi, paradoxalement, malgré la construction de nouveaux logements et l'accueil de nouvelles familles, le solde migratoire des communes de proche banlieue se dégrade. Pour certaines, comme Cournon-d'Auvergne, Durtol, Ceyrat, le Cendre ou Chamalières, il peut même devenir négatif sans que cela traduise une réelle perte d'attractivité. Ainsi de 1999 à 2006, à l'inverse des deux décennies précédentes, c'est la ville de Clermont-Ferrand qui soutient la croissance de son agglomération. À l'exception de Beaumont, Aubière et Gerzat, toutes les communes limitrophes de Clermont-Ferrand connaissent une stabilité ou une décroissance de leur population.

### Variation de population par aire urbaine

Aire urbaine	Population 2006	Taux de variation annuel de la population				Densité (hab/km <sup>2</sup> ) 2006
		Global		Dû au solde naturel		
		1999-2006	1982-1999	1999-2006	1982-1999	
Clermont-Ferrand	426 698	+ 0,6 %	+ 0,4 %	+ 0,3 %	+ 0,3 %	236
Vichy	81 344	+ 0,2 %	- 0,1 %	- 0,3 %	- 0,3 %	145
Montluçon	78 015	- 0,1 %	- 0,5 %	- 0,2 %	- 0,2 %	115
Le Puy-en-Velay	67 839	+ 0,4 %	+ 0,2 %	+ 0,2 %	+ 0,2 %	112
Moulins	57 672	- 0,2 %	- 0,3 %	0,0 %	+ 0,1 %	64
Aurillac	57 554	+ 0,2 %	+ 0,2 %	+ 0,1 %	+ 0,2 %	97
Issoire	29 209	+ 0,9 %	+ 0,2 %	+ 0,1 %	+ 0,1 %	103
Thiers	18 834	- 0,5 %	- 0,4 %	- 0,1 %	0,0 %	116

Source : Insee, Recensements de la population

## Variation de population par type d'espace

	Population 2006	Taux de variation annuel de la population				Densité (hab/km <sup>2</sup> ) 2006
		Global		Dû au solde naturel		
		1999-2006	1982-1999	1999-2006	1982-1999	
<b>Auvergne</b>	<b>1 335 938</b>	<b>+ 0,3 %</b>	<b>- 0,1 %</b>	<b>- 0,1 %</b>	<b>- 0,1 %</b>	<b>51</b>
<b>Espace à dominante urbaine</b>	<b>870 119</b>	<b>+ 0,4 %</b>	<b>+ 0,2 %</b>	<b>+ 0,1 %</b>	<b>+ 0,1 %</b>	<b>135</b>
Pôle urbain - Ville centre	314 010	- 0,2 %	- 0,6 %	+ 0,1 %	+ 0,2 %	1431
Pôle urbain - Banlieue	215 926	+ 0,1 %	+ 0,5 %	+ 0,1 %	+ 0,2 %	353
Périurbain - Monopolarisé	302 693	+ 1,2 %	+ 0,8 %	+ 0,3 %	+ 0,1 %	62
Périurbain - Multipolarisé	37 490	+ 1,3 %	+ 0,2 %	- 0,1 %	- 0,4 %	50
<b>Espace à dominante rurale</b>	<b>465 819</b>	<b>+ 0,1 %</b>	<b>- 0,6 %</b>	<b>- 0,4 %</b>	<b>- 0,5 %</b>	<b>24</b>
Pôle d'emploi	116 613	+ 0,1 %	- 0,4 %	- 0,2 %	- 0,1 %	123
Couronne d'un pôle d'emploi	19 201	+ 1,1 %	+ 0,6 %	+ 0,1 %	- 0,2 %	28
Espace rural - Autres communes	330 005	0,0 %	- 0,7 %	- 0,5 %	- 0,7 %	18

Source : Insee, Recensements de la population

### L'espace urbain clermontois principal moteur de la croissance auvergnate

Très attractives, les communes de la couronne périurbaine clermontoise enregistrent d'importantes arrivées de population à l'image de Pont-du-Château, seule commune auvergnate avec Aubières à franchir le seuil des 10 000 habitants. Relativement jeunes, elles bénéficient à la fois d'un excédent migratoire et d'un excédent naturel.

Sur la période récente, parmi les 130 communes composant la couronne périurbaine clermontoise, seules 7 connaissent une décroissance de leur population (contre 25 entre 1990 et 1999). 54 % des communes de l'aire urbaine, dont l'évolution était déjà positive sur la période 1990-1999, enregistrent une accélération de leur croissance.

Forte de cette tendance, l'aire urbaine de Clermont-Ferrand se distingue par sa croissance démographique. Avec une population de 426 700 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2006, elle a gagné 17 200 habitants, soit une progression annuelle de 0,6 % depuis 1999. Ainsi, par son taux de croissance, Clermont-Ferrand se situe désormais au 6<sup>e</sup> rang des 17 aires urbaines françaises de 300 000 à 600 000 habitants. Entre 1990 et 1999, elle arrivait en 11<sup>e</sup> position. Avec une population qui a dépassé celle de Nancy, l'aire urbaine clermontoise a progressé d'une place dans le classement national. Par sa population, elle se situe désormais au 17<sup>e</sup> rang des 354 aires urbaines françaises.

Sur la période récente, l'accroissement de population dû aux mouvements de périurbanisation se diffuse parfois au-delà même des limites de l'aire urbaine clermontoise. Cette accélération est particulièrement marquée dans plusieurs ensembles de communes rurales limitrophes se situant le long des principaux axes autoroutiers régionaux et de la vallée de l'Allier. Ainsi, au centre de l'Auvergne, un large couloir de densification urbaine émerge reliant Brioude en Haute-Loire à l'aire urbaine vichyssoise dans l'Allier. En 2006, 589 100 Auvergnats habitent dans cet espace urbain regroupant les aires urbaines de Clermont-Ferrand, Issoire, Thiers et Vichy et les communes multipolarisées par au moins deux de ces pôles, soit 44 % de la population régionale contre 42 % en 1999. En 2006, la densité de population atteint 167 habitants au km<sup>2</sup>, soit sept de plus que sept ans auparavant.

### L'espace rural se repeuple

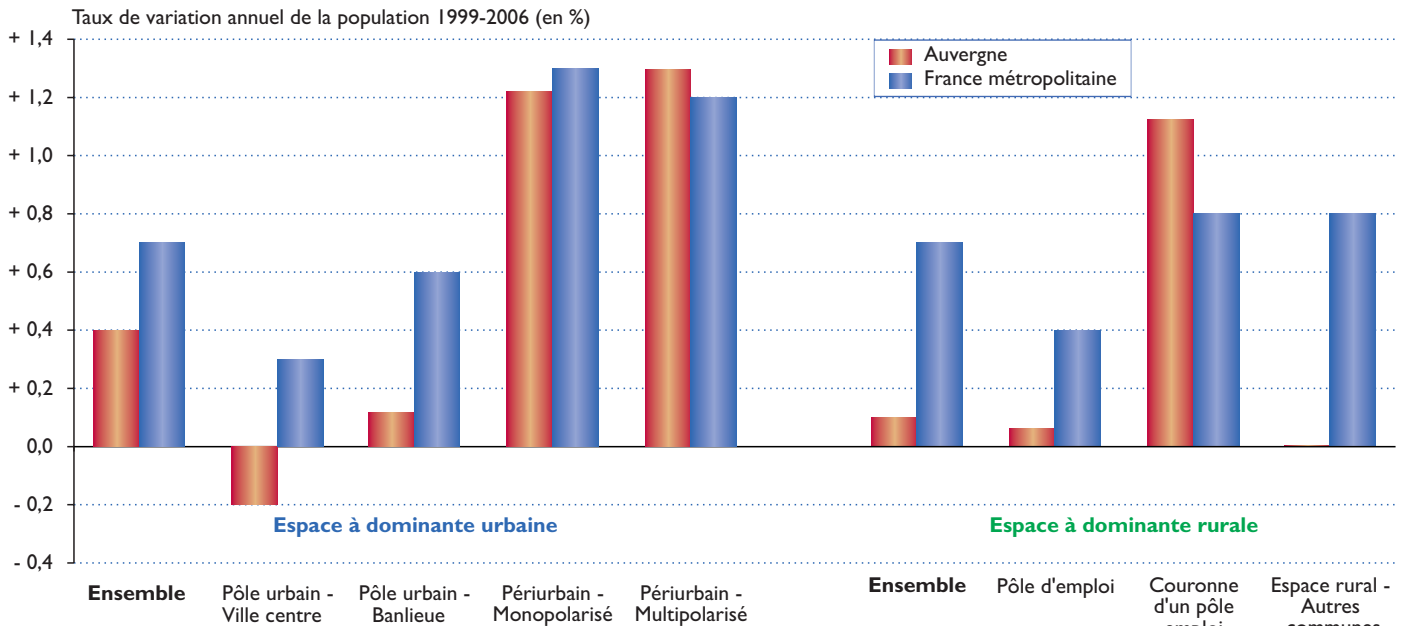
En Auvergne comme dans les autres régions, l'espace rural se repeuple. En 2006, 465 800 Auvergnats résident dans l'espace rural, soit 2 100 de plus qu'en 1999. Le taux de croissance récent de la population rurale (+ 0,1 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2006) contraste avec les fortes baisses constatées les décennies précédentes (- 0,6 %). Le taux de croissance de la population de l'espace rural auvergnat reste néanmoins nettement inférieur à celui enregistré au niveau national. De 1999 à 2006, le rythme de croissance de la population rurale française est le même que celui de l'espace à dominante urbaine (+ 0,7 % par an). Malgré cette croissance, l'Auvergne reste l'une des régions les plus fortement marquées par la ruralité. En 2006, 35 % de la population auvergnate habite l'espace à dominante rurale, soit le double de la moyenne française. En proportion, seules la Corse (39 %), le Poitou-Charentes (38 %) et le Limousin (38 %) ont une population rurale plus importante.

Les territoires ruraux auvergnats, très concernés par le vieillissement de la population, continuent d'être pénalisés par un solde naturel largement négatif. Cependant, ils semblent gagnés par les dynamiques migratoires qui parviennent à compenser le déficit naturel dans environ la moitié des communes de l'espace rural. Les arrivées de population ne bénéficient pas à ces communes de façon uniforme, et semblent se faire en dehors des principaux pôles d'emploi de l'espace rural. Commentry, Dompierre-sur-Besbre, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Saint-Éloyles-Mines, Ambert, Langeac ou Mauriac continuent de perdre des habitants sur la période récente. Des bourgs structurants, comme Craponne-sur-Arzon, le Mont-Dore ou Arlanc affichent également une perte de population.

### Embellie démographique de l'Yssingelais

Dans l'espace rural auvergnat, les seuls pôles d'emploi en augmentation sont ceux situés dans l'arrondissement d'Yssingelais : Monistrol-sur-Loire (+ 1,8 %), Sainte-Sigolène (+ 0,9 %) et Yssingelais (+ 0,8 %). Cet arrondissement rural bénéficie de l'étalement urbain de l'agglomération stéphanoise toute proche. Fort de cette attractivité résidentielle qui n'a cessé de se renforcer, l'arrondissement d'Yssingelais est avec l'espace

### Une croissance plus faible en Auvergne



Source : Insee, Recensements de la population

urbain clermontois le territoire auvergnat qui présente le plus fort dynamisme démographique. Il a gagné 7 300 habitants entre 1999 et 2006, soit l'équivalent du quart de la croissance démographique auvergnate. Ces gains de population représentent, sur la période récente, une croissance annuelle de 1,4 %, soit le double de la moyenne des espaces ruraux français. Signe de son dynamisme démographique et du rajeunissement de sa population, c'est aussi la seule zone rurale du Massif central dans laquelle le bilan naturel est redevenu positif. Depuis 1999, on enregistre en moyenne chaque année environ 200 naissances de plus que de décès. L'excédent naturel amplifie ainsi la croissance démographique due au solde migratoire.

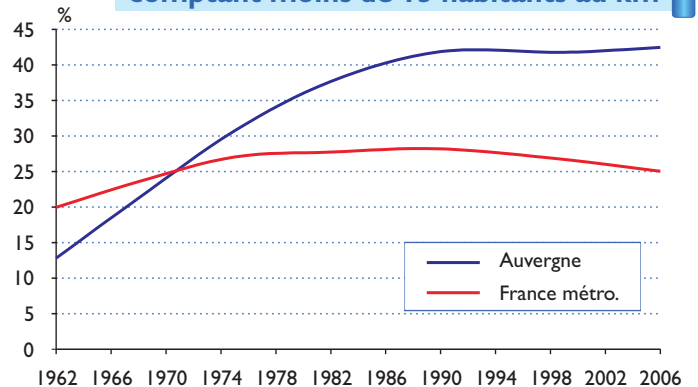
#### Les massifs montagneux à l'écart de la croissance

Hors pôles d'emploi et leur couronne, la population des communes de l'espace rural auvergnat est stable sur la période récente. Entre 1982 et 1999, elle accusait une baisse annuelle de 0,6 %. En Auvergne, le taux de croissance de la population de ces petites communes rurales éloignées des aires d'emploi est cependant nettement inférieur à celui constaté en moyenne dans les autres régions métropolitaines (+ 0,8 %). Dès que l'altitude progresse, la croissance démographique s'essouffle. Dans les massifs montagneux auvergnats où la population est la plus âgée, les apports migratoires ne suffisent pas pour annuler le déficit naturel. Ainsi, depuis 1999, les quelque 270 communes auvergnates dont la mairie est à plus de 800 mètres d'altitude subissent en moyenne une baisse annuelle de 0,3 % de leur population. La Sologne bourbonnaise, les massifs de l'Artense, du Cézallier, du Sancy, des Combrailles et du Livradois-Forez restent encore à l'écart de la croissance. Néanmoins, les dynamiques de peuplement à l'œuvre témoignent d'un certain renouveau attractif de ces espaces. Globalement, les mouvements migratoires induisent une croissance annuelle de 0,4 % de la population entre 1999 et 2006 contre une baisse de 0,3 % en moyenne les 20 années précédentes.

#### Les espaces de faible densité fortement représentés

Les espaces de très faible densité caractérisent fortement l'Auvergne. En 2006, 8 % de la population auvergnate habite une commune ayant une densité inférieure à 15 habitants au km<sup>2</sup>. Cette part est quatre fois plus élevée que celle constatée au niveau métropolitain et ne suit pas la même tendance à la baisse. Après avoir amorcé une décroissance entre 1990 et 1999, la part de la population vivant dans ce type d'espace se stabilise. En Auvergne, depuis le début des années 2000, les zones de très faible densité s'étendent. En 2006, elles recouvrent 43 % du territoire régional, soit deux points de plus qu'en 1999. En 2006, près de 101 200 Auvergnats y résident, contre 100 500 en 1999 et moins de 38 000 en 1962. L'Auvergne est la seule région française où le nombre d'habitants vivant dans une commune ayant moins de 15 habitants au km<sup>2</sup> a progressé sur la période récente. De 1999 à 2006, la population métropolitaine vivant dans ce type espace a diminué de 6 %.

#### Part de la surface du territoire comptant moins de 15 habitants au km<sup>2</sup>



Source : Insee, Recensements de la population

> Sources

Les résultats du recensement de la population de 2006 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008. En effet, le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

L'exploitation statistique des données recueillies auprès de ces personnes permet de décrire la population et les logements. Cette exploitation s'effectue en deux temps :

- en décembre 2008 ont été publiées les populations légales, lesquelles sont également à l'origine des premières analyses d'évolutions démographiques des territoires,
- au deuxième semestre 2009 seront publiés les résultats complets du recensement de 2006, selon un plan de diffusion consultable sur le site Insee.fr

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes - ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - préparent et réalisent les enquêtes de recensement et reçoivent, à ce titre, une dotation financière de l'État. L'Insee a pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

> Le solde migratoire apparent

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité qui suit :

$$\text{Variation totale de la population} = \text{solde naturel (naissances - décès)} + \text{solde migratoire (entrées - sorties)}$$

Dans cette égalité, le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. Ce solde migratoire est donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population).

Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

> Définitions : Espaces urbains et espaces ruraux

Les analyses de cette publication sont basées sur le zonage en aires urbaines (ZAU), défini sur la base du recensement de 1999, qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- l'espace à dominante urbaine composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multipolarisées) ;
- l'espace à dominante rurale qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois.

Les banlieues des pôles urbains sont composées des communes qui ne sont pas villes-centres.

Le périurbain a trait aux déplacements domicile-travail, les emplois restant largement concentrés dans les pôles urbains tandis que les lieux de résidence s'éloignent de ces pôles urbains. Le périurbain est composé des communes sous influence urbaine du fait de ces déplacements domicile-travail : communes périurbaines et communes multipolarisées.

La version électronique de cette publication est disponible sur le site internet de l'Insee Auvergne,

[www.insee.fr/auvergne](http://www.insee.fr/auvergne)

à la rubrique « publications »

Elle propose notamment, pour chacun des quatre départements de la région, une analyse des dynamiques démographiques et un dossier cartographique.

